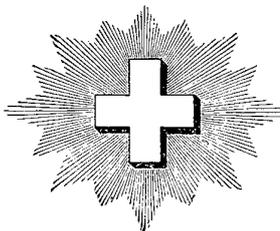


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

## EXPOSÉ D'INVENTION

N° 51828

16 juillet 1910, 8 h. p.

Classe 71<sup>e</sup>

### BREVET PRINCIPAL

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE DE PORRENTRUUY, Porrentruy (Suisse).

Mécanisme de remontage et de mise à l'heure.

Ce mécanisme comporte un pignon coulant  $P$  dont le mouvement longitudinal sur la tige de remontoir  $T'$  est obtenu par la bascule  $B$  actionnée elle-même par la vis à longue tête  $a$  du levier  $L$  pivotant sur la vis de rappel  $V$  et dont le bec  $b$  s'engage dans une rainure de la tige de remontoir  $T'$ .

Le levier  $L$  est maintenu dans l'une ou l'autre de ses positions extrêmes par un ressort à double effet  $R$  dont les deux becs sont engagés, l'un dans un trou de la platine, l'autre dans un trou du levier.

Les fig. 1 et 3 montrent la fonction dans la période du remontage, et les fig. 2 et 4 dans la période de la mise à l'heure;

Fig. 5 montre le ressort à double effet  $R$ ;

Fig. 6 est une coupe suivant  $e f$  de fig. 3 pour faire voir la vis de rappel  $V$ .

### REVENDEICATION :

Mécanisme de remontage et de mise à l'heure, caractérisé par un levier de transmission du mouvement de la tige, placé sur la platine et se soulevant pour sortir la tige, à l'aide d'une vis de rappel, qu'on dévisse comme une vis de bride ordinaire.

### SOUS-REVENDEICATIONS :

- 1 Mécanisme de remontage et de mise à l'heure répondant à la revendication, comportant un ressort à double effet destiné à maintenir le levier dans l'une ou l'autre de ses deux positions extrêmes.
- 2 Mécanisme de remontage et de mise à l'heure répondant à la revendication et à la sous-revendication 1, en substance comme décrit en regard du dessin annexé.

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE  
DE PORRENTRUUY.

Fig. 1.

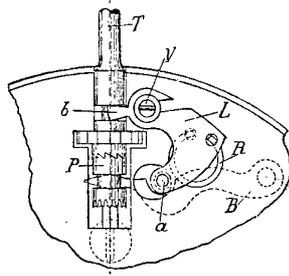


Fig. 2.

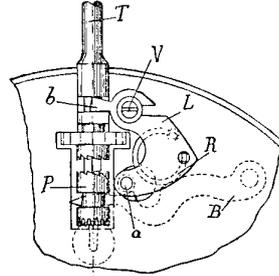


Fig. 3.

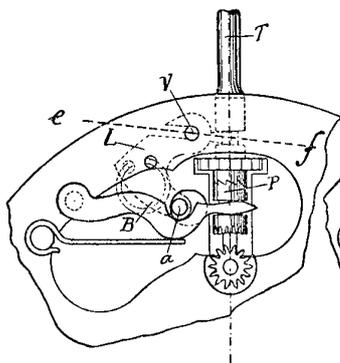


Fig. 4.

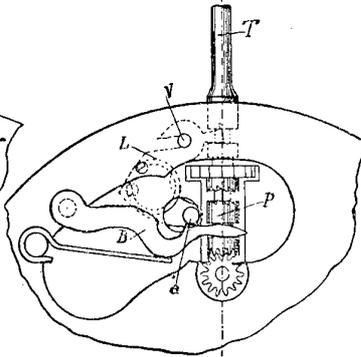


Fig. 5.



Fig. 6.

